



Besançon le 19 juin 2013

## CONSTAT MORTALITÉ PISCICOLE

### BARRAGE DU REFRAIN - 16 JUIN 2013

---

Un nouveau constat de mortalité piscicole a été signalé à l'aval de l'usine hydroélectrique du Refrain. Les alevins seraient les plus touchés, ce qui en cette période de l'année porte gravement atteinte à la ressource. Les premiers éléments à notre disposition laissent penser que ces événements seraient liés à une panne au sein de l'usine. Le préfet a demandé un rapport circonstancié de l'évènement à l'exploitant pour faire, dans les meilleurs délais, toute la lumière sur cet incident.

En janvier dernier, des événements similaires entre les barrages du Refrain et du Châtelot avaient justifié une réunion en urgence des tous les partenaires concernés, en sous-préfecture de Montbéliard. Elus, associations, gestionnaires des barrages hydroélectriques étaient présents autour de l'Etat pour analyser la situation, établir les responsabilités et prendre des mesures. Dès lors, un protocole d'expérimentations des débits et des éclusées a été mis en place, le bon fonctionnement de ce dispositif étant vérifié par des observations de terrain. La collecte de l'ensemble de ces données servira à alimenter le futur règlement sur l'eau qui sera revu en 2014.

Dans le cadre du cycle de réunions de travail avec les exploitants, les autorités suisses et françaises vont évoquer ces questions ce mercredi 19 juin.

Sur tous ces sujets, plan de modernisation des bâtiments d'exploitation, refonte des plans d'épandage, optimisation du réseau des eaux usées, construction/modernisation des stations d'assainissement, actions pédagogiques, transmission des bonnes pratiques, espaces naturels sensibles..., des moyens financiers, techniques et scientifiques très lourds sont mobilisés et témoignent de notre volonté collective d'aboutir. Tout est mis en œuvre pour éviter de compromettre l'équilibre fragile obtenu par les efforts conjugués.

La réunion, à l'initiative du préfet et du président du Conseil général, de la conférence Loue et rivières comtoises, le 5 juillet prochain, sera un moment important pour suivre l'état de nos rivières, dresser le bilan sur les actions engagées et à venir, établir les axes de travail à développer et bâtir ensemble des solutions pérennes.

#### Contacts :

##### **DREAL Franche-Comté**

17E, rue Alain Savary – 25005 BESANCON CEDEX

tél : 03.81.21.67.18 – Fax : 03.81.21.69.99

Communication : Patricia DROZ – tél : 03 81 21 67 18

mél : [patricia.droz@developpement-durable.gouv.fr](mailto:patricia.droz@developpement-durable.gouv.fr)

##### **Conseil général du Doubs -**

7 avenue de la Gare d'Eau – 25031 BESANCON CEDEX

Attachée de presse : Marie Payer – tél. 03 81 25 80 27

mél : [marie.payer@doubs.fr](mailto:marie.payer@doubs.fr)